

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit MICROVIT® A SUPRA RUMINANT
Autres noms ADI057, MICROVIT® A SUPRA RUMINANT

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Prévue Voir la fiche technique
Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distribué par Pestell Nutrition
141 Hamilton Rd
New Hamburg ON
CANADA N3A 2H1

Téléphone +1 519 662-2877
Email qa@pestell.com

En cas d'urgence CANUTEC (613) 996-6666 (CAN)
CHEMTREC (800) 424-9300 (États-Unis)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

H315 Provoque une irritation cutanée.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Poussières Combustibles Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air

[Prévention]:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Portez des gants de protection / une protection des yeux / une protection du visage.

[Réponse]:

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P308+313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir les informations sur cette étiquette).

P332+313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+378 En cas d'incendie: Utiliser extinction énumérés dans l'article 5 de SDS pour l'extinction.

P391 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage]:

P405 Garder sous clef.

[Disposition]:

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de l'État concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	GHS Classification	Remarques
Retinol, acetate Numéro CAS: 0000127-47-9	25 - 50	Repr. 1B;H360 Aquatic Chronic 4;H413 peau Irrit. 2;H315	[1]
Butylhydroxytoluene Numéro CAS: 0000128-37-0	10 - 25	Aquatic Chronic 1;H410	[1][2]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Généralités

NOTE SPÉCIALE AU MÉDECIN: Tous les traitements devraient être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient. Il faudrait envisager la possibilité que la surexposition à des substances autres que ce produit ait pu avoir lieu. Traiter de façon symptomatique. Aucun antidote spécifique disponible.

Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion

Si la victime est consciente et alerte, donner 1-2 verres d'eau à boire. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	Aucune donnée spécifique des symptômes disponible. Voir la section 2 pour plus de détails.
Peau	Provoque une irritation cutanée.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

A ne pas utiliser: jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: La décomposition thermique peut dégager / former:

- monoxyde de carbone (CO): - le dioxyde de carbone (CO₂)

décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et des fumées irritantes.

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire NIOSH / MSHA autonome et des vêtements de protection. Refroidir les récipients exposés au feu avec de l'eau.

Contenants fermés peuvent éclater en raison de l'accumulation de la pression quand il est exposé à une chaleur extrême.

Explosions de poussière sont possibles.

Guide ERG N° 171

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer pour nettoyer les déversements. Ne pas utiliser une procédure qui provoque la dispersion de poussières dans l'air, si toute possibilité de contact existe. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter la génération de poussière lors de la manipulation du produit pour minimiser la poussière d'explosion.

Toujours se laver les mains après manipulation.

Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Toujours à la terre lors des transvasements Prévention des incendies: système de ventilation et de dépoussiérage appropriée est requise sur l'équipement

La préparation peut se charger électrostatiquement. Interdire l'accès aux personnes non autorisées
 Équipements et procédures recommandés: Pour la protection individuelle, voir section 8.
 Respecter les précautions indiquées sur l'étiquette et les règles de sécurité aussi industriels
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation
 Équipements et procédures interdits: Ne pas fumer, manger ou boire dans les zones où le mélange. est utilisé.
 Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Conservez dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger de la lumière.

Entreposer à une température inférieure à 25 ° C.

Emballage: Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à l'original.

Matières incompatibles: Agents oxydants forts, acides forts

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000127-47-9	Retinol, acetate	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Fournisseur	Aucune limite établie
0000128-37-0	Butylhydroxytoluene	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	TWA: 2 mg/m3
		NIOSH	TWA 10 mg/m3
		Fournisseur	Aucune limite établie

Les limites d'exposition aux poussières de nuisance sont: OSHA PEL: 15 mg/m3 (50 mppcf*) TWA, ACGIH 10 mg/m3.

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000127-47-9	Retinol, acetate	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0000128-37-0	Butylhydroxytoluene	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire	Lorsque des systèmes respiratoires sont nécessaires, sélectionner NIOSH / MSHA, en fonction des concentrations atmosphériques réels ou potentiels et conformément aux normes réglementaires et / ou aux recommandations industrielles. Purification de l'air (demi-masque / totalité du visage) avec cartouches / filtre homologués pour un usage contre les vapeurs organiques est recommandé.
Yeux	Lunettes de sécurité avec écrans latéraux, des lunettes ou un écran facial sont recommandées.
Peau	Contact avec la peau devra être minimisé en utilisant des gants et des bottes résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection appropriés.
Contrôles d'ingénierie	Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.
Autres pratiques de travail	Les mesures générales suivantes devraient être prises lorsque l'on travaille ou manipulation de ce matériau: 1) Ne pas conserver, utiliser, et / ou consomment des aliments, des boissons, des produits du tabac ou de cosmétiques dans les zones où ce produit est conservé. 2) Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer, de se maquiller ou d'aller aux toilettes. 3) Laver rapidement la peau exposée pour éliminer toute éclaboussure accidentelle constituant un contact avec ce matériau.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Brownie-rouge à pois blancs. Poudre très fluide avec des particules sphériques. Solide
Odeur	Faible
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	Non pertinent
Point de fusion / point de congélation (°C)	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Non mesuré
Point d'éclair	Non pertinent
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	N'est pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion: Non mesuré Limite supérieure d'explosivité: Non mesuré
Tension de vapeur (Pa)	Non pertinent
Densité de vapeur	Non mesuré
Densité	< 1
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	4 - Butylhydroxytoluene - (128-37-0)
Température d'auto-inflammation (°C)	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Non mesuré
Pour cent Volatile (en volume)	< 5% (105°C - 4h)
Densité	0,65 g / cm ³ (non tassée) - 0,70 g / cm ³ (emballé).
Propriétés oxydantes	Dans un essai conformément au règlement (CE) n ° 440/2008 (propriétés oxydantes - A.17. Solides), le produit a été trouvé ne pas être oxydant.

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Évitez: - la formation de poussières. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts, acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager / former:

- monoxyde de carbone (CO): - le dioxyde de carbone (CO₂)

décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et des fumées irritantes.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

Ingrédient	Oral DL50, mg/kg	DL50 de la peau, mg/kg	Inhalation vapeur CL50, mg/L/4hr	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/L/4hr	Inhalation gaz CL50, ppm
Retinol, acetate - (127-47-9)	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles
Butylhydroxytoluene - (128-37-0)	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité aiguë - orale	---	N'est pas applicable
Toxicité aiguë - cutanée	---	N'est pas applicable
Toxicité aiguë - inhalation	---	N'est pas applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	N'est pas applicable
Sensibilisation respiratoire	---	N'est pas applicable

Sensibilisation cutanée	---	N'est pas applicable
Mutagenicité sur les cellules germinales	---	N'est pas applicable
Cancérogénicité	---	N'est pas applicable
Toxicité pour la reproduction	1B	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	N'est pas applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	N'est pas applicable
Danger par aspiration	---	N'est pas applicable

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Retinol, acetate - (127-47-9)	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Butylhydroxytoluene - (128-37-0)	Non disponible	Non disponible	Non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Non facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

BCF_{>=500}

12.4. Mobilité dans le sol

Produit peu soluble, se dépose facilement.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	DOT (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro ONU	UN3077	UN3077	UN3077
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	UN3077, Environmentally hazardous substances, solid, n.o.s., ((2,6-di-tert-butyl-p-cresol)), 9, III	Environmentally hazardous substances, solid, n.o.s., ((2,6-di-tert-butyl-p-cresol))	Environmentally hazardous substances, solid, n.o.s., ((2,6-di-tert-butyl-p-cresol))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger DOT: 9	IMDG: 9 Sous-classe: N'est pas applicable	Classe d'aérien: 9
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement			
IMDG	Polluant marin: Oui; (Butylhydroxytoluene)		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
Pas d'autres informations			

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Résumé sur les réglementations	La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.		
Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA)	Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.		
Classification SIMDUT	D2A		
US EPA Échelon II Dangers	Feu : Oui		
	Libération Soudaine de Pression: Non		
	Réactif: Non		
	Immédiat (Aigu): Oui		
	Différée (Chronique): Non		
EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:	(aucun ingrédient indiqué)		
EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:	(aucun ingrédient indiqué)		
EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:	(aucun ingrédient indiqué)		
Proposition 65 - Substances carcinogènes:	(aucun ingrédient indiqué)		
Proposition 65 - Toxines de croissance:	(aucun ingrédient indiqué)		
Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:	(aucun ingrédient indiqué)		
Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:	(aucun ingrédient indiqué)		
Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:			
Butylhydroxytoluene			
Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:			
Butylhydroxytoluene			

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Avertissement

Les informations ci-dessus sont censées être correctes mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées que comme un guide. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicable au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Il ne représente aucune garantie de les propriétés du produit. Pestell Nutrition et ses sociétés affiliées ne seront pas tenues responsables les dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.

Version: 1

Date de la version: 13 Mai 2021